Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 026-212600738-20260709-CHANT2026047-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 9 juillet à 19 H

Le Conseil Municipal de la commune de Chantemerle-Lès-Grignan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FOUCHÉ Arnaud, Maire de Chantemerle Lès Grignan

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal 03/07/2026

Présents : La majorité des membres en exercice

Absents excusés : CLEDEL Geneviève (procuration à NARDINI Gaelle), GOUZES Eddy (procuration à BRAU Albert) et WISSLER Arnaud (procuration à FOUCHÉ Arnaud)

M. NAKONECZNA Christophe a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Projet Photovoltaïque – Promesse de Bail avec ENGIE GREEN

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la promesse de bail avec ENGIE en vue de l'implantation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur tout ou partie de la parcelle cadastrée section C N°193 sur la commune de Chantemerle-Lès-Grignan.
Il rappelle la délibération du 6 juin 2023 concernant l'avenant N°3 prorogeant son délai de validité au 06 juin 2026.
Il rappelle le dernier dépôt de Permis de construire par ENGIE GREEN en date du 25 décembre 2025 qui a fait l'objet d'une décision tacite de rejet en date du 22 avril 2026 suite à la non transmission de pièces complémentaires demandées le 22 janvier 2026.

Ayant reçu aucune demande de renouvellement de la part d'ENGIE, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de ne plus renouveler la promesse de bail et d'abandonner définitivement le projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
DECIDE
Par 9 voix « POUR » et 2 voix « CONTRE »

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre suivent les signatures

Le Maire Arnaud FOUCHÉ

